

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 6 Septembre 1892

PARTIE OFFICIELLE

Le Gouvernement Français a notifié officiellement à celui de Son Altesse Sérénissime les mesures qu'il a prises pour prévenir l'invasion et la propagation du choléra. Par suite, et en exécution de l'article 3 du traité du 9 novembre 1865, les Arrêtés du Gouverneur Général en date des 21 juin et 4 juillet 1890 ont été remis en vigueur dans la Principauté.

En conséquence, l'arrivée de toute personne ou provenance venant des pays où règne la maladie doit être déclarée immédiatement au Commissaire de Police du quartier, en exhibant les passeports et cartes sanitaires délivrés soit au départ, soit en cours de route, sous les peines portées par la loi du 3 mars 1822.

NOUVELLES LOCALES

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse ont quitté l'Écosse, le 20 août, sur leur yacht *Princesse-Alice*, et sont arrivées dans le port de Monaco samedi 3 septembre, à midi un quart, après avoir touché à Cherbourg, à Vigo, à Gibraltar et à Barcelone.

Les salves d'artillerie accoutumées ont salué l'entrée du yacht princier, et les honneurs ont été rendus par les Compagnies des Gardes d'honneur et des Carabiniers, rangées sur le quai du port.

S. Exc. le Gouverneur Général est allé à bord, ainsi que MM. Otto, Adjoint au Maire, les Officiers de la Maison du Prince et le Capitaine du port.

Les maisons se sont spontanément pavoisées, et, dans la soirée, la population a encore manifesté ses sentiments de fidélité par une brillante illumination. Les accords de la Société Philharmonique, placée sur la passerelle de l'usine à gaz, alternaient avec ceux de l'orchestre, qui jouait sur la terrasse de Monte Carlo. La *Marche Nationale* monégasque a provoqué les vivats de la population en l'honneur de nos Augustes Souverains.

En même temps, du navire princier partaient des projections de lumière électrique autour de la rade, et des fusées multicolores éclataient dans les airs.

Dimanche, après la fête donnée par la Société des Régates, le public a été admis à visiter le yacht, et un grand nombre de personnes ont profité de cette faculté, en dépit du mistral, qui soufflait avec violence. Le Prince et la Princesse ont reçu, à six heures, M. le Consul de France. S. Exc. le Gouverneur Général et M. le Lt-Colonel de Castro ont eu l'honneur de dîner, à bord, avec Leurs Altesses Sérénissimes.

Hier, à 9 heures un quart du matin, la *Princesse-Alice* a fait voile vers Gènes.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois d'août a été de 28,960.

Contrariées par un violent vent de nord-ouest, qui n'a cessé de souffler en tempête toute la journée de dimanche, les courses régionales organisées par la Société des Régates n'ont pu avoir lieu.

Vingt-quatre ou vingt-cinq embarcations étaient pourtant engagées, mais la mer était trop mauvaise pour qu'on songeât à exécuter le programme.

Restaient les jeux dans le port. Cette partie de la fête a fort diverti le public nombreux qui se pressait à l'hôtel des Bains, sur le quai et sur le boulevard de la Condamine.

La course sur la bigue et la course aux canards ont surtout obtenu un grand succès de rire. Les concurrents (une vingtaine environ) ont lutté d'agilité et d'adresse. Excellents nageurs pour la plupart, ils étaient fortement applaudis à chaque canard capturé.

En résumé, fête très agréable qui eût pleinement réussi sans le mauvais temps survenu tout à coup.

Le Tribunal Supérieur a condamné, dans son audience du 30 août, à 15 mois d'emprisonnement pour tentative de vol et complicité, les Italiens Adolphe Botto, Charles Garbiglietti, nés à Biella, et Pasquale Nuti, né à Tortone.

C'est à M. Dupleix, Commissaire de l'exposition des beaux-arts de Monaco, que doivent s'adresser les personnes qui désirent prendre part à cette exposition.

Pour l'exposition industrielle et agricole, les demandes doivent être adressées à M. Albert Lambert, directeur du Laboratoire de la Société Industrielle.

A partir du 1^{er} octobre prochain, les bureaux de la Compagnie générale des Eaux seront transférés de l'avenue de la Gare, n° 8, au n° 20 de la rue Grimaldi, maison Jean Marquet.

Le Vélo-Sport Monégasque annonce pour le 16 octobre son Championnat de vitesse et une Course régionale.

On nous prie de signaler l'acte de probité suivant :

La semaine dernière, M. Louis Campana, garçon de l'orchestre du Casino, a trouvé, sur la terrasse, une bourse de grande valeur contenant une somme en or, qu'il s'empressa de déposer au Commissariat du Cercle des Étrangers, où une dame vint le lendemain déclarer la perte de cet objet qu'on lui remit aussitôt.

Jeudi dernier est mort à Monaco un jeune homme dont nous avons eu à enregistrer les succès. M. Félix Bœuf, ancien élève du Collège Saint-Charles, bachelier ès-sciences depuis environ deux ans, suivait à Paris les cours de l'École Centrale. Malade depuis quelque temps, il était revenu dans sa famille. La mort l'a ravi prématurément à l'affection des siens. Il n'avait que 21 ans.

Ses obsèques ont eu lieu vendredi à la Cathédrale au milieu d'une foule considérable.

La famille Bœuf nous prie de remercier particulièrement parmi toutes les personnes qui assistaient au convoi de son enfant, les anciens élèves

du Collège Saint-Charles et MM. Notari et Ajani qui, spontanément, ont suspendu ce jour-là les travaux de leurs chantiers pour permettre à leur personnel d'assister à la cérémonie funèbre.

Nous avons le regret d'apprendre la mort, samedi dernier, de M. Ranuzzi, adjudant de la Compagnie des Gardes d'honneur, décédé subitement.

Ses obsèques ont eu lieu le lendemain. Les honneurs militaires ont été rendus au défunt.

M. Ranuzzi appartenait depuis une vingtaine d'années à la Compagnie.

Dimanche soir, M. Joseph Castel, âgé de 51 ans, demeurant à Nice, venu à Monaco, se trouvait à la gare pour retourner chez lui par le train de huit heures quand il s'affaissa subitement. On s'empressa autour de lui, mais tous secours furent inutiles. Il avait succombé à une rupture d'anévrisme.

M. Castel était l'oncle de M. Louis Aureglia, prote de l'imprimerie de Monaco, à la douleur duquel nous prenons une part sympathique.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — M. Jules Borelli, un intrépide yachtman, qui avait entrepris de se rendre de Marseille à Rome dans une simple yole à la rame, est arrivé au terme de son voyage. Il a mis quarante-sept jours pour faire le trajet. Voici l'itinéraire suivi par M. Borelli : Bandol, Tamaris, Cavalaire, Saint-Tropez, Antibes, Oneglia, Andora, Alassio, Savone, Varazze, Sestri, la Spezia, Viareggio, Livourne ; de cette ville s'est rendu à Pise par l'Arno et est revenu à Livourne par le canal.

Reprenant ensuite la mer, M. Borelli s'arrêta à Piombino, Castiglione, Orbetello et les étangs. Là, il dut porter sa yole à travers les broussailles et les rochers, pour reprendre la mer, puis il continua sa route par Civita-Vecchia jusqu'à Fiumicino d'où il alla à Rome par le canal.

L'intrépide yachtman, dont le tour de force est sans précédent, a été reçu avec enthousiasme à Civita-Vecchia et à Rome.

Il paye en ce moment son tribut à la malaria, mais d'ici quelques jours sans doute il pourra rentrer à Marseille par chemin de fer.

Grasse. — Au moment où, sur nos marchés apparaissent les premiers raisins, au moment où la grappe déjà mûrissante fait songer aux opérations de la prochaine vendange, et où, par conséquent, beaucoup de ménages commencent à se préoccuper de leur approvisionnement de vin, il n'est pas hors d'à-propos de dire quelques mots de cette intéressante question, surtout au point de vue de la nature et de la qualité du vin.

Il n'est bon vin que celui provenant de pur raisin de vignes, affirment unanimement les connaisseurs, et en dépit des prétentions intéressées des fabricants de vins de raisins secs, il n'est point douteux que les connaisseurs ont raison.

L'expérience, une expérience toute récente que vient de tenter MM. Schaffer et de Frenndreich, au surplus, est là qui confirme hautement leur dire.

En ce temps où le microbe est la préoccupation géné-

rale de tout le monde, ces savants furent naturellement conduits à rechercher si les vins naturels et artificiels possédaient les mêmes éléments bactériens et en quelles proportions chacun d'eux les renfermait.

L'examen a été singulièrement concluant et d'un très vif intérêt. Après la visite de nombreuses cultures, MM. Schaffer et Frendenreich découvrirent que le vin naturel ne renferme guère que des levures, et même que les vins naturels très vieux arrivaient à ne plus contenir un seul micro-organisme vivant. Tel fut le cas, par exemple, pour un échantillon de Château-Margaux rouge âgé de quinze ans et pour un vieux vin blanc de Dezelay.

Chez les vins artificiels, au contraire, les bactéries vivent en abondance et dans un remarquable état de prospérité.

Un premier échantillon donna aux expérimentateurs 120,000 colonies de levures, 15,000 colonies de bactéries et 300 mycélium par centimètre cube; un autre spécimen de vin de raisin sec fournit 120,000 colonies, dont un dixième seulement de levures et neuf dixièmes de cocci; un troisième vin artificiel, 136,000 colonies de bactéries, bacilles et cocci, tout cela toujours par centimètre cube de liquide mis en culture.

De tels résultats, au point de vue pratique, sont extrêmement instructifs; ils démontrent, en effet, sans réplique, la raison de la supériorité réelle des vins naturels sur les vins artificiels.

En somme, les deux sortes de vin diffèrent bien moins par la composition chimique que par la quantité et surtout que par la nature des micro-organismes vivant dans le liquide; mais au point de vue du consommateur, cette considération est de la plus haute importance, et cela justement en raison de la nature pathogène de nombre d'éléments bactériens.

La conclusion naturelle du travail de MM. Schaffer et Frendenreich est donc qu'il convient, si l'on est prudent et avisé, de se défier des vins qui n'ont point pour générateurs les grappes lustrées, mûries sous les rayons chauds du soleil.

Nicc. — On signale l'arrestation de deux voleurs : Pierre Fornaco et Jean Léna.

Une perquisition opérée au domicile de ces individus, rue du Château, 17, a amené la découverte de tout un outillage de faux monnayeurs.

Un creuset du plomb, du plâtre, deux moules, pour la fabrication des pièces de un franc, et une fausse pièce, ont été saisis.

Les accusés affirment que les objets saisis ne leur appartiennent pas.

Roquebrune. — Le *Petit Niçois* rapporte un fait de sauvetage accompli le 3 septembre à Cabbé-Roquebrune par M. Balotte, habitant de cette commune.

M. Balotte se reposait samedi dernier, après son déjeuner, au bord de la mer, à l'endroit dit *La Vieille*, près de la frontière, lorsqu'il entendit des cris d'appel venant d'un petit canot éloigné de trente-cinq à quarante mètres de la plage.

Jetant les yeux du côté d'où venaient ces cris, on montra à M. Balotte un petit enfant qui allait disparaître dans les flots. N'écoulant que son courage, M. Balotte, au péril de ses jours, se jeta tout habillé à l'eau, profonde en cet endroit de trois à quatre mètres, et malgré ses vêtements et la distance, il eut le bonheur de pouvoir ramener sain et sauf sur la plage, le jeune Giudici Emile, âgé de 7 ans, qui se noyait et qu'il remit aux bras de sa mère Anne-Marie, demeurant à Saint-Roman. Cette pauvre femme se confondit en remerciements envers le sauveteur de son fils.

Gênes. — On télégraphie le 4 septembre au *Petit Niçois* :

« Il y a grande animation dans la ville et surtout dans l'enceinte de l'Exposition. Des visiteurs nouveaux arrivent tous les jours.

« Aujourd'hui, il y a eu bataille de fleurs à l'Aquasola. La fête a été charmante. Une foule énorme y assistait.

« Ce matin est arrivée l'escadre espagnole comprenant le *Pelajo*, cuirassé, le *Victoria*, frégate, et la *Reine-Régente*, croiseur.

« Le cuirassé allemand *Prinzess Wilhelm* est également arrivé.

« L'escadre anglaise est mouillée, depuis hier, dans la rade.

« On attend surtout l'escadre française. »

CAUSERIE

Chaleurs exceptionnelles. — Effets sur l'organisme. — Étés célèbres. — Enregistrements dus au thermomètre. — La chaleur et l'hygiène.

Partout en France et à l'étranger aura régné cet été une intolérable chaleur. A Paris, le 18 août, à 2 heures, rue de la Banque, le thermomètre atteignait 36 degrés à l'ombre; il dépassait à la même heure 45 degrés au soleil, à Saint-Cyr, sur le quai de la gare.

A Bordeaux, pendant la nuit précédente, la température minima avait été de 24 degrés; dans l'après-midi on enregistrait 41,9 à l'ombre.

A Bagnères-de-Bigorre, on jouissait d'une chaleur de 50 degrés au soleil et de 42 à l'ombre. Depuis 1802, dit-on dans le pays, on n'avait pas eu des chaleurs aussi exceptionnelles.

Partout, il semblait que l'air lui-même fût embrasé, ce qui tenait à la persistance d'un vent poussiéreux, semblable au *sirocco*.

A Marseille, dans un chantier de la Joliette, à 4 heures de l'après-midi, un thermomètre suspendu au bout d'un bâton au soleil a atteint, en dépit d'une légère brise marine, la température de 55 degrés!

Les cas d'insolation, d'indisposition ne se comptent plus tant ils sont fréquents, tant la chaleur peut affecter un organisme, elle qui peut allonger des barres de métal!

Les températures extrêmes sont également redoutables, qu'il s'agisse de chaud ou de froid. On peut d'ailleurs se défendre contre le froid, mais quand une fois la chaleur a pénétré tous les édifices, comment lui échapper?

Or, si l'air chaud et sec alanguit les fonctions digestives et diminue les forces, quand il est chaud et humide, il ralentit la circulation capillaire, prédispose aux congestions et rend la respiration fréquente et pénible.

Quelques étés sont restés célèbres dans la mémoire des hommes.

En 640, la chaleur fut telle en Angleterre, en France, en Espagne, que, dit une chronique du temps, on mourait *n'ayant plus en la bouche la salive nécessaire*.

En 987 et pendant les quatre années qui suivirent, la sécheresse occasionna une famine.

En l'an 1000, où l'on devait voir, croyait-on, la fin du monde, beaucoup de gens périrent de la peste occasionnée par la putréfaction d'une quantité de poissons dans des rivières desséchées.

L'an 1022, les hommes et les animaux qui s'aventuraient au soleil tombaient le gosier desséché et mouraient dans un afflux de sang au cerveau.

En 1260, pendant une bataille, il périt plus de soldats par l'effet du soleil que par celui des armes.

En 1277, 1308, 1359, 1474, presque toutes les récoltes séchèrent sur pied.

En 1500, les chaleurs compliquées de pluies donnèrent naissance à des épidémies meurtrières.

En 1615 et 1705, on souffrit beaucoup également; mais ce fut pis en 1718: les théâtres durent faire relâche. Il ne plut pas pendant 182 jours. L'année d'après, à Paris, une voie d'eau de source coûtait huit sous aux préposés à la distribution et vingt-quatre aux consommateurs.

Quand on parle d'étés au cours duquel les légumes étaient grillés, les fruits séchés sur les arbres, pendant que les meubles se déjetaient, que les boiseries craquaient, que la viande fraîche se corrompait immédiatement, on peut croire à une certaine exagération; mais depuis la découverte du thermomètre, les observations sont bien plus rigoureuses.

Cet instrument a permis de relever les températures, de 39 degrés le 19 août 1763, de 39,4 le 14 août 1773, de 38,7 le 16 juillet 1782, de 34,4 les 8 juillet 1793 et 9 juillet 1874.

L'année actuelle aura vu ces chiffres dépassés. Décidément, en dépit des prédictions sinistres émises dans les derniers hivers, notre planète ne paraît pas encore en voie de refroidissement.

H. G.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Dieppe est la dernière étape des sportsmen sur les côtes de Normandie: c'est là qu'ils arrivent, un peu

moins nombreux qu'au début, après avoir suivi les réunions hippiques sur toute la côte de la Manche, de l'ouest à l'est. Tout lasse, même les choses les plus agréables: c'est cela seulement qui peut expliquer la vogue décroissante d'une plage dont le passé mondain est glorieux. La duchesse de Berry y fit cinq séjours de plusieurs semaines de 1824 à 1829 et la mode vint d'aller passer l'été à Dieppe. La princesse faisait de nombreuses promenades en mer dans un canot abrité par une tente de soie cramoisie, au-dessus de laquelle flottait un petit drapeau blanc. La Restauration fut la grande époque de Dieppe, qui eut encore un grand éclat pendant le règne de Louis-Philippe. Sous le second Empire, la plage de Dieppe devint la plage fréquentée par la cour; on s'y promenait en équipage à quatre chevaux. En 1853, l'Empereur et l'Impératrice vinrent y passer une saison. Un peu plus tard, la faveur alla en partie du côté de Deauville, qui venait d'être créé; mais Dieppe conserva ses fidèles.

C'était justice. C'est la station la plus rapprochée de Paris; elle est admirablement desservie par des trains express. Son hippodrome ressemble beaucoup à celui de Deauville. Si les courses de Dieppe n'avaient pas lieu en fin de saison, là aussi il y aurait toutes les femmes élégantes et on ne verrait pas dans les tribunes et au pesage des toilettes sombres. Le bleu marine est une belle couleur, mais on en abuse un peu à Dieppe. C'est moins gai que la note blanche qui dominait à Trouville et à Deauville.

Dieppe, comme Trouville, est le point de départ de promenades charmantes. La végétation y est belle et les paysages sont variés et riants. On fait des promenades ravissantes au Camp de César, à la cité de Limes, au château d'Arques, à Bourg-Dun, au Petit-Apperville, au Manoir d'Ango, au Phare d'Ailly, à Caudette, etc. On va voir la pittoresque église de Varangeville sur la falaise, placée entre le ciel et la terre comme un navire flottant sur l'Océan. On va également à Pourville, où il y a, en ce moment, une véritable colonie artistique dont les étoiles sont M^{mes} Pierson, Adiny et le ténor Engel. On va également au Puys, où les deux filles d'Alexandre Dumas, M^{me} d'Hauterive et sa sœur, sont en villégiature dans le chalet de leur père, et où Salisbury habite un joli castel moyen âge.

Il y a, aux environs de Dieppe, beaucoup de châteaux où se donnent des fêtes. La marquise de Forget a, en ce moment, dans son château de Bouelle, une série d'invités. Elle a fait organiser dans la petite église de Bouelle une messe en musique, où M. Le Lubez et M^{lle} Kiréewsky ont fait merveille. Deux jours après, il y avait comédie au château: le comte Robert de Bourbonnol, M. Louis Royer, M^{lle} Kiréewsky ont dit des monologues, des chansonnettes, des morceaux de *Roméo et Juliette* et les *Deux Aveugles* d'Offenbach.

Sur la plage de Trouville, la société élégante est rare; on vit chez soi. A Dieppe, au contraire, les notabilités de l'élégance se promènent volontiers sur la terrasse du Casino. A Dieppe, enfin, il y a un théâtre où, pour cinq francs, aux meilleures places, on entend Coquelin aîné, avec Coquelin cadet, Coquelin fils, M^{lles} Malvau et du Minil. A Trouville, on payait douze francs, à l'Eden, pour écouter M^{lle} Yvette Guilbert.

Et cependant Dieppe, il faut le constater, a été délaissé cette année. Les plages de sable sont à la mode. Sa plage de galets effraie les petits pieds des Parisiennes. Les amateurs de pittoresque vont de préférence aux plages de Bretagne. Je crois cependant que l'éclipse ne se prolongera pas et que Dieppe, ce faubourg maritime du boulevard parisien, ne tardera pas à reprendre son ancien éclat.

Quelques nouvelles matrimoniales.

Le baron Prosper de Nervo et sa sœur, M^{lle} Louise de Nervo, vont se marier en même temps. Le baron de Nervo épouse M^{lle} Henriette Davillier, dont le grand-père a été régent de la Banque de France et un de nos grands financiers. M^{lle} de Nervo épouse un jeune officier, M. Maurice de Goncourt.

On annonce également les fiançailles du comte d'Orléans avec M^{lle} de Châteaurenard, fille du diplomate; la famille des Châteaurenard est une des plus anciennes du Midi.

Deux fêtes touchantes et qui rappellent les anciennes coutumes ont été célébrées aux deux extrémités de la France. En Bretagne, on a célébré solennellement l'arrivée de la nouvelle vicomtesse de Tréveneuc, née de Barthélemy, au château de Tréveneuc. Dans l'Ain a eu lieu l'entrée solennelle au château de Musin de la jeune comtesse de Seyssel, née de Biangy. Ces fêtes, auxquelles le village entier, est convié ne peuvent que resserrer les

liens qui doivent unir les fermiers et le château ; on ne saurait trop les encourager.

Septembre est la date fatale où, quelque temps qu'il fasse, les théâtres se croient obligés de faire leur réouverture. C'est l'usage de temps immémorial ; on s'y conforme. Les directeurs des théâtres non subventionnés n'en continuent pas moins à goûter les douceurs de la villégiature. Il a été impossible d'en réunir une douzaine pour décider que la fameuse ligue contre les billets de faveur était dissoute et qu'on pourrait donner des coupons gratuits chaque fois que la pièce ne ferait pas d'argent. Les directeurs, d'ailleurs, se gardent bien de donner des pièces nouvelles ; ils font des reprises. A l'Opéra-Comique, reprise de *Manon* qui paraît être appelée à devenir bi-centenaire. Au théâtre de la Renaissance, reprise des *Boussigneuls*, une vieille pièce qui a été jouée trois mille fois et qui a fait rire. Au Gymnase, reprise de *Je dîne chez ma mère* et de *Aux crochets d'un gendre*, deux vaudevilles du milieu de ce siècle qui ont prouvé que nos pères, moins blasés que nous, s'amusaient sans que les auteurs aient beaucoup à se mettre en frais. Le théâtre de l'Ambigu prépare une reprise du *Régiment*. Le Palais-Royal a repris son succès de l'hiver dernier *Monsieur chasse*, et les Bouffes... Les Bouffes donnent *Miss Helyett* qui paraît devoir tenir l'affiche pendant plusieurs années encore ; ce qui fait grand plaisir à l'auteur, mon excellent ami Bouchery.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

LES GROTTES DE TAVERNY. — Les ingénieurs des mines et les géologues se perdent en conjectures sur l'existence d'une grotte que des ouvriers ont découverte sur le territoire de la commune de Taverny, en faisant sauter un bloc de gypse.

Cette galerie, creusée en plein gypse, s'étend sur une longueur de six cents mètres et à soixante mètres sous terre, sous la forêt de Montmorency.

A l'extrémité de cette galerie, on aperçoit une petite ouverture, haute de 70 centimètres environ et large de 80 centimètres. Une échelle, placée dans cette ouverture, permet de descendre dans la cavité récemment découverte, et dont le sol, couvert de nombreux blocs de gypse de formes et de grosseurs différentes, est de 2 mètres environ plus bas que le niveau de la rue du *cavage* de la carrière.

Lorsqu'on a franchi cette ouverture, on se trouve dans une grotte circulaire dont la circonférence est presque parfaite et entièrement creusée dans la pierre. Cette grotte mesure treize mètres de diamètre et est haute de trois mètres cinquante environ. Elle a la forme d'une cuvette renversée. A voir ses parois et son plafond de gypse parfaitement intacts, on est autorisé à croire que l'air n'y avait jamais pénétré avant l'ouverture dernièrement pratiquée par l'explosion de la poudre de mine.

Les parois de cette grotte, dont les facettes pailletées étincellent à la lueur des lampes comme des milliers de petits diamants, semblent avoir été creusées, polies, usées par un courant d'eau. La voûte du plafond, capricieusement sculptée et ciselée comme la plus fine dentelle atteste les morsures de l'eau.

Les savants et les praticiens, qui, jusqu'à ce jour, ont exploré cette grotte, sont unanimes à déclarer que cette cavité a été creusée par un courant d'eau. Mais où les opinions diffèrent, c'est quand il s'agit de déterminer comment un courant d'eau a pu creuser cette grotte.

Les uns prétendent que c'est l'eau d'une source qui, ayant fini par percer la pierre, est entrée horizontalement et qui, avec le temps, est parvenue à user le gypse et a formé cette cuvette. A cette opinion on objecte que les parois de la grotte sont intactes et ne portent nulle trace du conduit qui aurait pu amener les eaux, puis on ajoute que ces parois n'ont aucune fissure pouvant permettre à l'air de pénétrer et que l'eau ne peut arriver dans un endroit privé d'air.

D'autres croient que la grotte dont il s'agit a été formée par l'eau d'un puits artésien qui, petit à petit, a usé le gypse. A ceux-ci les premiers répondent : « Montrez-nous l'entrée du siphon par lequel l'eau est arrivée dans la grotte ! » Or, pas plus sur le sol que sur les parois, on ne voit trace d'une conduite d'eau.

Des fouilles vont être entreprises à l'effet de décou-

vrir des indices qui permettent aux savants de se rendre compte des causes mystérieuses qui ont formé cette grotte.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE DANS LE CENTRE DE LA FRANCE. — M. Louis Figuier publie, dans le *Gaulois*, un curieux article dans lequel il affirme que les secousses de tremblement de terre ressenties le 26 août à Clermont-Ferrand, Vichy, Aurillac, Mende, Vienne, Valence, et Lyon ont pour cause la propagation, à travers les Alpes et dans la profondeur du sol, des éruptions de l'Etna.

« Jamais peut-être, dit M. Figuier, la coïncidence des tremblements de terre et ces éruptions volcaniques, n'a été évidente comme dans le cas qui nous occupe. C'est le 26 août que se sont produites les secousses qui ont effrayé les habitants de Clermont-Ferrand, de Vichy, de Vienne, de Lyon ; c'est la veille que l'océan volcanique de l'Etna avait repris avec une grande intensité.

« Les tremblements de terre et les volcans sont deux effets successifs d'une même cause générale. L'intérieur de notre planète est occupé, à partir d'une douzaine de lieues de sa surface, par une masse liquide incandescente, par des matières tenues en fusion, en raison de l'excessive élévation de température du centre et de l'intérieur de notre globe. On peut se représenter l'écorce solide de la terre comme une sorte de radeau flottant sur un océan de feu. Cette mince écorce doit ressentir différentes impressions, par suite de mouvements tumultueux de la masse liquide qui la supporte.

« Les tremblements de terre et les volcans ne sont que le résultat des marées qui peuvent, par diverses circonstances, agiter l'océan lavique intérieur.

« Que les flots incandescents de cet océan souterrain viennent à heurter la croûte terrestre par sa face intérieure, il y aura, sur une étendue variable, tremblement de terre.

« Que la pression exercée par les laves sous-jacentes ait assez de puissance pour rompre l'écorce terrestre et établir, par cette fracture, une communication directe entre l'intérieur du globe et sa surface, les laves, c'est-à-dire les flots de la mer intérieure, se feront jour au dehors : il y aura volcan.

« Si cette ouverture, si cette communication, accidentellement établie en un point entre l'intérieur et l'extérieur de la terre, demeure persistante, et que l'éruption des laves soit continue, comme au Stromboli, ou séparée seulement par quelques années d'intervalle, comme au Vésuve et à l'Etna, le volcan sera *actif*. Si cette communication vient à se fermer, on aura un *volcan éteint*, comme on en trouve un si grand nombre en France, dans l'Auvergne, le Velay et le Vivarais.

« Remarquons que Clermont-Ferrand, Aurillac, Limoges, etc., répondent à des localités d'Auvergne ou d'autres régions, qui sont le siège de volcans éteints, et nous mettrons bien en évidence la relation entre les tremblements de terre actuels de ces localités et l'éruption de l'Etna. »

Le correspondant viennois du *Times* apprend qu'un curieux document va être présenté au congrès des orientalistes, qui est sur le point de se réunir à Londres. C'est un manuscrit sur papyrus, découvert il y a quelques mois en Egypte, et que des autorités compétentes supposent être la plus ancienne copie existante de parties de l'ancien Testament, livres de Zacharie et de Malachie.

Ces pages de papyrus, lorsqu'elles étaient intactes, avaient 10 pouces de haut sur 7 de large, chacune contenant vingt-huit lignes d'écriture au recto et au verso. La ligne pleine renferme de 14 à 17 lettres. Les feuilles sont réunies en volume avec soin à l'aide d'un procédé primitif, au moyen de ficelles et de bandes de vieux parchemin. Le grec de ce document est écrit sans intervalles entre les mots, selon la coutume en usage pour les vieux manuscrits grecs et hébreux.

Le papyrus est dans un bon état de conservation ; on croit qu'il remonte au troisième ou au quatrième siècle. Il est donc contemporain des plus vieux manuscrits et la version des septante du vieux Testament, qui se trouvent à Londres, à Rome et à Saint-Petersbourg. Plusieurs professeurs de l'Université de Vienne, à qui il a été montré, le trouvent authentique.

La langue française continue à faire des progrès en Orient. A Constantinople, les seize écoles de filles et de garçons où le français est enseigné sont en pleine prospérité. Elles sont fréquentées par 2,000 élèves, auxquels le comité directeur a distribué 4,000 volumes classiques, des fournitures et le mobilier scolaire.

Le congrès zoologique de Moscou est terminé. Le résultat le plus important de ce congrès est la décision prise par ses membres de l'adoption d'une nomenclature zoologique internationale.

LA PRODUCTION AGRICOLE. — Le *Bulletin des Halles* fait connaître son évaluation de la production agricole de la France, d'après l'enquête particulière qu'il a ouverte sur tout le territoire.

D'après cette enquête, le rendement de notre récolte en blé serait de 102,409,950 hectolitres.

La qualité du grain serait excellente en tout point et l'on peut estimer, de ce fait, que le rendement en farine se trouvera augmenté de 4 0/0 environ, ce qui, pour une production de 102,409,950 hectolitres de grain récolté, équivaut à une production de 106,600,000 hectolitres, c'est-à-dire à peu près à la moyenne décennale (107,800,000 hectolitres), y compris la mauvaise année 1891.

Le poids spécifique du blé récolté cette année est très élevé : il arrive à 78 kil. 200 à l'hectolitre, contre 76 kil. 580, moyenne décennale.

On peut donc établir ainsi la valeur relative de notre récolte en blé pour 1892, en comparaison de celle d'une année moyenne :

	Récolte en 1892	Réc. moy. des 10 dern. années
Hectolitres.....	102.409.590	170.802.650
Poids moyen kil.	78.200	76.580
Poids total qtx m.	80.084.570	82.555.570
Rendement en toutes farines, à raison de 74 0/0.	59.262.820	61.090.900
Produit en pain, en raison de 130 kil. de farine...	77.041.670	79.418.170

Ce serait donc, par rapport à une année moyenne, un déficit en quantité de 5,393,060 hectolitres.

Mais le poids naturel du blé étant supérieur et la qualité de grain excellente, le déficit diminue sensiblement au poids, au rendement en farine et au rendement en pain, qui n'accusent plus en moins que les différences suivantes sur une année moyenne :

En poids.....	qtx m.	2.470.700
En rendement de farine.....	—	1.828.080
En rendement de pain.....	—	2.376.500

Le résultat de la récolte en blé pour 1892 doit, en conséquence, être classé comme *assez bonne moyenne*.

La Compagnie du « Baltimore & Ohio Railway » se propose de faire à Chicago une exposition rétrospective qui présentera un intérêt tout particulier pour ceux qui s'occupent de chemin de fer. C'est le Major J. W. Pangborn qui est chargé de l'organiser, et le « Baltimore & Ohio » revendique l'honneur d'être le plus ancien chemin de fer du monde, car les deux ou trois voies ferrées construites avant lui, n'étaient à vrai dire que des tramways, ne servant qu'au transport de charbons, pierres ou minerais. Cette ligne a en effet été commencée le 4 juillet 1828, et sa première section a été ouverte au trafic six mois avant la ligne de Liverpool à Manchester, considérée jusqu'à présent comme la plus ancienne de toutes. Le « Baltimore & Ohio » se fait également gloire d'être la seule des anciennes lignes qui ait gardé, et son nom originaire et la même direction administrative.

VARIÉTÉS

Les Bains et la Beauté

De toutes les pratiques reçues, aucune n'a une influence plus marquée sur la santé et la beauté que l'usage fréquent des bains.

C'est par leur emploi journalier que les femmes de l'Orient conservent cette souplesse, cette finesse de peau

qui les distinguent, et qu'elles évitent les maladies nombreuses auxquelles les expose une vie trop sédentaire.

Plusieurs auteurs grecs nous ont laissé la description des bains publics d'Athènes; ces établissements commodes et spéciaux étaient munis de toutes les recherches du luxe. Continuellement chauffés, ils servaient d'asile aux pauvres pendant l'hiver.

Se baigner était pour les Athéniens un besoin si vif que, quoi qu'il y eût des bains publics entretenus aux frais du gouvernement, les particuliers en avaient encore dans leurs maisons, et ils en faisaient construire jusque sur leurs vaisseaux.

Le bain chez les peuples du Nord, comme chez les Romains, faisait partie de leurs exercices et de leurs plaisirs.

Les bains publics furent longtemps en usage en France, divers documents le prouvent, et le nom d'étuvistes et de baigneurs, que portèrent dès l'origine les barbiers, affirment combien leur emploi était multiplié. Le bain était même devenu un symbole religieux et était au nombre des préparations par lesquelles l'aspirant s'appropriait à recevoir le titre de chevalier.

Au XV^e siècle, le bain était encore, comme dans la haute antiquité, un usage de politesse envers les hôtes qu'on recevait chez soi. On lit dans la chronique de Louis XI que, le 10 septembre 1467, le roi et la reine furent reçus chez Jean Dauvet, premier président, qui leur fit préparer quatre beaux bains richement ornés.

De nos jours, on comprend que les bains influant d'une manière efficace sur la santé méritent une attention particulière. La médecine s'est empressée d'en faire connaître les avantages, et grâce aux améliorations de tous genres qui se sont multipliées en France depuis trente ans, cette partie de la santé publique a été l'objet d'une louable sollicitude.

Paris, qui jadis ne comptait qu'un ou deux établissements de ce genre, voit ce bienfait répandu dans tous ses quartiers; et les bains, mis à un prix modéré, sont fréquentés par toutes les classes. Il y a même des spéculateurs bien inspirés qui ont imaginé d'établir des bains ambulants.

Ainsi une femme paresseuse, ou que des occupations, des devoirs, un trop grand éloignement des bains publics privent de ce plaisir salubre, peut maintenant en jouir sans sortir de chez elle, et sans rien changer à la disposition de ses appartements.

Des baignoires propres et commodes, de l'eau chauffée d'une manière ingénieuse, se promènent dans les rues de Paris, et vont porter à ceux qui désirent des bains leurs inappréciables bienfaits. Dans la plupart des villes de France on trouve des bains publics, et l'idée de leur utilité est si bien établie, que partout où l'œil des médecins voit sourdre une eau minérale, on voit aussitôt des bassins la recevoir, des édifices s'élever et offrir de toutes parts à la beauté, à la santé chancelante des caravansérails salutaires.

Les bains les plus favorables à la santé sont les bains de rivière en été; l'heure la plus convenable est celle qui précède le coucher du soleil; l'exercice ensuite en complète l'effet.

Toutefois nous ferons observer que ce bain ne convient qu'aux femmes d'un tempérament sanguin ou douées d'une sorte d'embonpoint, parce qu'en général le bain froid est nuisible aux femmes sveltes ou disposées à la maigreur: il resserre trop la peau et la rend écailleuse et rude.

En hiver, les bains tièdes sont plus sains le matin, et le lit, pendant une heure, est alors préférable à l'exercice. Mais en tout temps le bain chaud est le plus favorable à la beauté: l'eau atténuée à un degré convenable pénètre la fibre, la détend, l'assouplit et donne, à tout le corps, pour ainsi dire, imbibé, ce vernis de fraîcheur, cet embonpoint rosé qui sied si bien aux femmes, qui fait valoir la beauté et la remplace quelquefois.

Il est aussi des bains qu'on pourrait appeler *artificiels*, par opposition aux bains d'eau simple. Tels sont ceux auxquels on ajoute des décoctions de plantes aromatiques ou émollientes. Ils ont ou l'avantage de fortifier le corps et de le parfumer, ou celui d'amollir les rugosités de la peau et de la rendre douce et fixe. Les eaux spiritueuses et odoriférantes, composées d'huiles essentielles, sont excellentes dans le bain. Les eaux de Cologne, et

autres du même genre, donnent du ton aux muscles en même temps qu'elles nettoient parfaitement la peau.

Les parfums tiennent aussi une place distinguée dans les apprêts des bains.

Mais leur vapeur, prise en fumigation, serait encore plus favorable que leur emploi pur.

Si l'on n'a pas les appareils nécessaires pour se procurer ces fumigations, ou qu'on manque des eaux spiritueuses indiquées, on peut jeter dans le bain, au moment où l'on répand l'eau chaude quelques poignées de mélisse, de thym et de lavande. La vapeur qui s'en élèvera fortifiera les organes en même temps que leurs qualités amères rendront le bain plus détersif.

On a imaginé une sorte de bain dont voici la composition:

Prenez 125 grammes d'amandes douces mondées, une livre de pignons doux, une livre de racine d'aunée, dix poignées de graines de lin, une poignée de racines de guimauve, et quelques oignons de lis; broyez ces substances, et faites-en un pâte que vous enfermez dans des sachets. Quand l'eau est dans la baignoire, on y jette ces sachets et on en fait sortir la substance en les exprimant dans l'eau.

On peut aussi faire ce bain d'une manière plus simple. Il suffit de jeter dans le bain une quantité suffisante de pâte d'amande pour troubler l'eau et lui donner une apparence laiteuse.

Ces substances onctueuses ont pour but d'adoucir la peau et d'empêcher l'eau de la macérer, comme il arrive quelquefois, lorsqu'on y reste trop longtemps.

Les frictions avant d'entrer dans le bain et après en être sorti, sont, avec les bains, un des moyens les plus propres à conserver à la peau sa finesse, sa douceur et son éclat et les lui redonner.

Aussitôt la friction terminée, il faut se vêtir promptement et prendre un peu d'exercice.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Etude de M^e VALENTIN, Notaire et Défenseur sise à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2

A VENDRE SUR LICITATION

A l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, le vingt-sept septembre 1892, à neuf heures du matin:

UN IMMEUBLE

sis à Monaco, au quartier de la Condamine, rue de la Turbie, n^o 17, comprenant une grande maison composée de trois étages sur rez-de-chaussée, une petite maison derrière, servant d'écurie et d'habitation aux cochers, et un petit bâtiment pour concierge.

D'un revenu de sept mille francs.

Mise à prix: **soixante mille francs**

Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e VALENTIN, Défenseur poursuivant.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco 3, avenue de la Gare

Suivant contrat reçu par M^e BLANC, notaire à Monaco le trente et un août mil huit cent quatre-vingt-douze, monsieur Jean-Nathanael KNORPP, boulanger-pâtisseries-confiseur, demeurant à Monaco, a cédé à monsieur Georges SCHNEIDER, le fonds de commerce de *Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie* qu'il exploitait à Monaco, rue Grimaldi, numéros 9 et 14, et à Monte Carlo, avenue de la Costa.

Faire les oppositions, s'il y a lieu, dans la huitaine, en l'étude de M^e Blanc, notaire.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 29 août au 4 septembre 1892

MARSEILLE, goëlette, Anna, fr., c. Dol,	briques.
SAIN-TROPEZ, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	vin.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	sable.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr. c. Jaume,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Tante, fr. c. Albert,	id.
CANNES, b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Phion,	id.
GIBRALTAR, yacht à vap., Princesse-Alice, monég., c. Carr,	passagers.

Départs du 29 août au 4 septembre

SAIN-T-RAPHAËL, goëlette, Anne, fr., c. Dol,	sur lest.
SAIN-TROPEZ, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	id.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr. c., Davin,	id.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Tante, fr. c. Albert,	id.
CANNES, b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Phion,	id.

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare MONACO-CONDAMINE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR MAISON MODÈLE
Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes:

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix: 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix: 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1892